

Assemblée générale de Carmila 18 mai 2021











L'ASSEMBLÉE A APPROUVÉ TOUTES LES RÉSOLUTIONS

MODALITÉS

- Diffusion en direct
- Possibilité de poser des questions en



COMPOSITION DU CONSEIL

VOTES 2021

Nomination de Madame **Elodie Perthuisot** en qualité d'Administrateur

99,82%

Renouvellement du mandat d'Administrateur de la société Prédica - Prévoyance Dialogue du Crédit

99,33%

Renouvellement du mandat d'Administrateur de la société Sogecap

99,64%

Renouvellement du mandat d'Administrateur de la société **Cardif Assurance Vie**

99,64%

49 ans

d'âge moyen

AUTRES MEMBRES

Yann Briand, Marie Cheval, Emmanuel Chabas, Séverine Farjon, Maria Garrido, Olivier Lecomte, Laurent Luccioni, Nadra Moussalem, Jérôme Nanty, Claire Noel du Payrat, Nathalie Robin et Laurent Vallee

STATISTIQUES POST-AG

43% d'administratrices 64%

indépendants

d'administrateurs

14%

d'administrateurs étrangers

RÉMUNÉRATION

SAY ON PAY EX-POST

Marie Cheval, PDG (exercice 2020)

→ 99,44%

Alexandre de Palmas, PDG (01/01 - 02/11/2020)

→ 87,56%

Géry Robert-Ambroix, DGD → 87,57%

SAY ON PAY EX-ANTE

Marie Cheval, PDG **→ 84,72%**

Sébastien Vanhoove, DGD → 87,23%

> Membres du Conseil d'administration

→ 99,99%

1 RÉSOLUTION APPROUVÉE À MOINS DE 80%

Nº4 (AGO): Approbation des conventions réglementées visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce. (Résolution approuvée à 76,541%)

À PROPOS DE CARMILA | 3ème société cotée de centres commerciaux en Europe Continentale, Carmila a été créée par Carrefour et de grands investisseurs institutionnels pour valoriser les centres commerciaux attenants aux hypermarchés Carrefour en France, Espagne et Italie. Son portefeuille est constitué de 215 centres commerciaux pour la plupart leaders sur leur zone de chalandise, bénéficiant de l'enseigne Carrefour et d'une clientèle fidèle et régulière.

@ Copyright Institut Français des Administrateurs (IFA) Date de publication : Mai 2021

Tous droits réservés. Toute reproduction même partielle sous tout format est interdite sans l'autorisation de l'Institut Français des Administrateurs.